



Section Situations dangereuses	Page 1 de 2
	Date 28 septembre 2009

Énoncé	<p>Il incombe aux municipalités locales d'assurer la sécurité des piétons.</p> <p>Par suite d'une situation dangereuse qui est temporaire ou qui ne peut être résolue par la municipalité locale, des services de transport peuvent être fournis si les critères établis ci-dessous sont respectés.</p>
Critères	<p>WESTS utilise les critères ci-dessous pour déterminer si des services de transport sont requis en cas de situation dangereuse. Chaque facteur en soi ne justifie peut-être pas la définition d'une situation dangereuse, mais une combinaison de plusieurs facteurs peut amener WESTS à déterminer qu'un trajet piétonnier est « dangereux ».</p> <p>Trafic routier – WESTS tient compte du trafic routier lorsque des élèves doivent traverser des rues ou des routes. Des dispositifs de contrôle de la circulation provinciaux, élaborés par l'<i>Ontario Traffic Conference</i> en collaboration avec le ministère des Transports, comptent le nombre de véhicules pendant une période de cinq (5) minutes et déterminent le nombre de brèches pendant la période de cinq (5) minutes qui permettraient aux élèves de traverser. Grâce à ces chiffres, il est possible de déterminer si l'intersection est dangereuse, si elle peut être gérée à l'aide d'un brigadier ou d'une brigadière ou d'une patrouille étudiante ou, encore, si aucune intervention n'est requise.</p> <p>Nombre de voies de circulation d'une route – WESTS tient compte du nombre de voies de circulation que les élèves auraient à traverser pour se rendre à l'école. Dans la plupart des cas, un plus grand nombre de voies est un indicateur d'un volume de trafic élevé.</p> <p>Limites de vitesse affichées – WESTS tient compte des limites de vitesse affichées d'une rue ou d'une route. Le facteur sécurité entre en ligne de compte pour les routes dont les limites de vitesse sont supérieures à 70 km/h.</p>



Section Situations dangereuses	Page 2 de 2
	Date 28 septembre 2009

	<p>Trottoirs – l'absence de trottoirs n'est pas un facteur dont WESTS doit tenir compte pour le transport scolaire en soi. Bon nombre des communautés dans la région ont choisi ou planifié de ne pas avoir de trottoirs. Cette question est examinée conjointement avec d'autres facteurs.</p> <p>Intersections ou passages à niveau à signalisation automatique – pour déterminer si une situation est dangereuse, WESTS examine la présence d'une intersection à signalisation automatique permettant aux élèves de traverser en toute sécurité lorsqu'il n'y a pas de brigadier ou de brigadière ou de patrouille étudiante.</p> <p>Obstacles physiques – pour déterminer si une situation est dangereuse, WESTS tient compte des obstacles physiques comme les travaux de construction (à long terme), les ponts sans trottoir ou garde-corps, les passages à niveau non gardés ou les cours d'eau non protégés.</p> <p>Niveaux scolaires des élèves – pour déterminer si une situation est dangereuse, WESTS tient compte du niveau scolaire et de l'âge des élèves, ainsi que d'autres facteurs physiques.</p>
Procédure	<p>WESTS évalue le trajet piétonnier en fonction des critères ci-dessus afin de déterminer s'il s'agit d'une option sécuritaire pour l'élève. S'il s'agit d'une situation jugée dangereuse, l'élève aura droit au transport pour des raisons de situation dangereuse.</p> <p>Toutes les désignations historiques seront examinées annuellement pour déterminer s'il y a eu tout changement dans les critères pour reconvertir le secteur en un trajet piétonnier sécuritaire.</p> <p>Lorsqu'une situation est déterminée dangereuse, les élèves ont droit à des services de transport, et des renseignements sont fournis à l'école et aux parents/tuteurs et tutrices.</p>



GT – 015

Section Situations dangereuses	Page 3 de 2
	Date 28 septembre 2009

Approuvée par motion : CET n° 09-07 Date d'approbation : 20 novembre 2009